

Image not found or type unknown



Publicités: mention publi-rédactionnel obligatoire

Par **mapradelle**, le **11/04/2013** à **12:12**

Bonjour,
Une question relative aux informations à mentionner dans les publicités.
Je crois savoir que la mention publi-rédactionnel est obligatoire, mais sauriez-vous quel texte le précise, s'il-vous-plaît, afin de répondre à mes partenaires et d'ajouter l'information dans nos conditions générales de vente?
Merci.
MAA